

Zeitschrift:	Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France
Herausgeber:	Le messager suisse de France
Band:	10 (1964)
Heft:	3
Rubrik:	Chronique de l'Exposition nationale suisse de Lausanne 1964 : 30 avril - 25 octobre

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

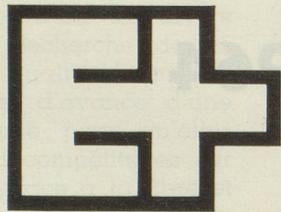
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE DE L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE DE LAUSANNE



1964

30 avril - 25 octobre

PRINCIPALES MANIFESTATIONS

dans le cadre de l'Exposition Nationale

Toutes les dates dont il est fait mention sont évidemment susceptibles d'être modifiées

Musique :

« Jeanne d'Arc au Bûcher » de Claudel et Honegger.
Orchestre Suisse romande, Union chorale de Lausanne, solistes et récitants.
Concert extraordinaire (O.S.R.), Festival International de Lausanne.
« Michelangelo » de Hans Haug. Chœur de Lausanne.

« Chansons romandes », concert folklorique. Chanson de Lausanne, Chœurs de Fribourg, du Pays de Neuchâtel, du Rhône et Groupe genevois dansant.
Concert symphonique. Orchestre de la Tonhalle de Zurich.

« Le Roi David » de Morax et Honegger. Chœur symphonique de la cathédrale de Fribourg, Orchestre de la Suisse romande, solistes et récitant.

« Les Noces de Figaro » de Mozart (Festival international de Lausanne).

« Carmen » de Bizet (Festival international de Lausanne).

Royal Ballet (Festival international de Lausanne).

« Le Lac des Cygnes » Tchaïkovsky (Festival int. de Ls.).

Théâtre de Beaulieu, **mai 1 et 2.**

Théâtre de Beaulieu, **mai 5.**

Halles des Fêtes de l'Expo, **10 juin ou 24.**

Halles des Fêtes de l'Expo, **août 30.**

Halles des Fêtes au Théâtre de Beaulieu, **septembre 17.**

Halle des Fêtes de l'Expo, **octobre 10.**

Théâtre de Beaulieu, **mai**

Théâtre de Beaulieu, **juin 11 et 13.**

Théâtre de Beaulieu, **mai 27 et 28.**

Théâtre de Beaulieu, **juin 4 et 5.**

Théâtre :

« Romulus der Grosse » de F. Dürrenmatt, Komödie de Bâle.
« L'ingénieux Sancho Pança » de L. Gaulis. Théâtre de Carouge.
« Davel ou la prise de conscience » de G. Valbert.
« Mariama Pineda » de F. Garcia Lorca, Comédie de Genève.
Spectacle en dialecte tessinois de S. Maspoli, Troupe de Radio Monte-Ceneri.
« Le Roi se meurt » de E. Ionesco ou « La Trappe » de J. Guhl. Théâtre des Faux-nez de Lausanne.

Théâtre municipal, **mai 6.**

Théâtre de l'Expo, **mai 10.**

Halle des Fêtes de l'Expo, **mai 13.**

Théâtre de l'Expo, **juin 18.**

Théâtre de l'Expo, **juin 20.**

Théâtre de l'Expo, **juin 27.**

- « Le Prince des Sables » de M. Zermatten.
- « Don Juan » de Max Frisch, Schauspielhaus de Zurich.
- « Andorra » de Max Frisch, Stadttheater de St-Gall.
- « Il Clom » de Hendri Spescha. Theatergruppe Domat/Ems.
- Comédie Française (4 représentations).
- « Hercule et les Bouries d'Augias » de F. Dürrenmatt, Théâtre Municipal de Lausanne.
- Théâtre municipal, **juin 29 et 30-juillet 1^{er}.**
- Théâtre municipal, **juillet 5.**
- Théâtre de l'Expo ou Théâtre municipal, **juillet 26.**
- Théâtre de l'Expo, **juillet 30.**
- Théâtre de Beaulieu, **septembre entre 19 et 25.**
- Théâtre de l'Expo, **octobre 24.**

Folklore :

- Spectacle folklorique (2000 chanteurs, lanceurs de drapeaux et corps des alpes (Journée des Jodleurs).
- Fête nationale des danses populaires (Fête des Costumes suisses).
- « Panorama musical de la Fête des Vignerons 1955 » (Journée de la Vigne et du Vin).
- Grand cortège folklorique (Fête des Costumes suisses).

Arènes de l'Expo, **juin 21.**

Stade de Vidy, **août 29.**

Halle des Fêtes de l'Expo. **septembre 3-5-6.**

Quai d'Ouchy, av. de Bellerive, **août 30.**

Sport :

- Cyclisme. Arrivée du Tour de Romandie.
- Escrime. Rencontres internationales.
- Football. Suisse-Italie.
- Escrime. Challenge du Cercle d'armes de Lausanne.
- Epreuves de dressage de chevaux.
- Escrime. Championnat suisse à l'épée.
- Hockey sur terre. Suisse-France-Allemagne.
- Régates à voile.
- Tennis de table. Championnat international de Suisse.
- Boxe. Rencontre internationale.
- Tennis. Championnats internationaux de Suisse.
- Basketball. Tournoi international.
- Cyclisme. Arrivée du Tour de Suisse.
- Voile. Challenge du Général Guisan.
- Fête de lutte suisse.
- Gymnastique. Suisse-Finlande.
- Athlétisme. Rencontre Vaud-Genève-Lyon.
- Grand Prix de l'Expo à la marche.
- Fête internationale de sauvetage.
- Cyclisme. Championnat suisse sur piste.
- Natation. Tournoi des six Nations.
- Tir Expo au petit calibre.
- Athlétisme. Championnat suisse.
- Rinkhockey. Tournoi international.
- Boules. Championnat du monde.
- Hockey sur glace. Tournoi international.

Stade de Vidy, **mai 8.**

Halle des Fêtes, **mai 9.**

Stade Olympique, **mai 10.**

Pavillon des Sports, **mai 10.**

Arènes de l'Expo, **mai 15-16-17.**

Pavillon des Sports, **mai 16 et 17.**

Stade de Vidy, **mai 16 et 17.**

Ouchy, **mai 16-17-18-19.**

Pavillon des Sports, **mai 23 et 24.**

Pavillon des Sports, **mai 30.**

Courts de Vidy, **juin 1 à 7.**

Pavillon des Sports, **juin 14.**

Stade de Vidy, **juin 17.**

Ouchy, **juin 20 et 21.**

Stade de Vidy, **juin 21.**

Halle des Fêtes, **juin 27.**

Stade Olympique, **juin 27.**

Stade de Vidy, **juillet 5.**

La-Tour-de-Peil, **juillet 5.**

Vélodrome, **juillet 17.**

Piscine de Montchoisi, **juillet 25-26.**

Vernand, **août 1-8.**

Stade Olympique, **septembre 12 et 13.**

Pavillon des Sports, **octobre 2-3-4.**

Halle 7 du Palais de Beaulieu, **octobre 9-10-11.**

Patinoire de Montchoisi, **octobre 19 à 24.**

CALENDRIER DES JOURNEES CANTONALES

CANTON	DATE
FRIBOURG	Jeudi 7 mai (Ascension).
VAUD	Mercredi 13 mai.
GLARIS ET ZOUG	Vendredi 15 mai.
TESSIN	Samedi 23 mai.
BALE-CAMPAGNE	Vendredi 29 mai.
URI-SCHWYZ UNTERWALD	Mercredi 3 juin.
BALE-VILLE	Vendredi 5 juin.
GENEVE	Mardi 9 juin.
ZURICH	Jeudi 11 juin.
LUCERNE	Vendredi 19 juin.
SAINT-GALL	Vendredi 26 juin.
VALAIS	Lundi 29 juin.
SOLEURE	Vendredi 3 juillet.
APPENZELL RH. I. ET A.	Vendredi 10 juillet.
SCHAFFHOUSE	Vendredi 28 août.
ARGOVIE	Vendredi 4 septembre.
BERNE	Vendredi 11 septembre.
NEUCHATEL	Vendredi 18 septembre.
THURGOVIE	Vendredi 25 septembre.
GRISONS	Vendredi 2 octobre.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE, LAUSANNE 1964

Heures d'ouverture

Du lundi au vendredi : 9 h-19 h.
Samedi et dimanche : 8 h-19 h.

Le secteur du Port restera ouvert :

Du lundi au jeudi + dimanche : jusqu'à 24 h.
Vendredi et samedi : jusqu'à 02 h.

LISTE OFFICIELLE DES TITRES D'ENTREE A L'EXPOSITION NATIONALE

I. TITRES VALABLES POUR UNE ENTREE.

1. Carte journalière

Billet valable pour une entrée.

a) Adultes F. 6,—

b) Enfants de moins de 16 ans, militaires en uniforme, aveugles et invalides + 1 accompagnant, Suisses de l'étranger (sur présentation d'une carte d'immatriculation délivrée par les consulats et du passeport).

F. 3,—

Les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et jouissent de la gratuité d'entrée.

2. Billets collectifs

a) Billets collectifs pour adultes, minimum 10 personnes par personne.

F. 5,50

Lorsque l'entrée est payée pour 15 à 50 personnes, la gratuité d'entrée est accordée à un accompagnant ; elle l'est à une personne en plus pour chaque série supplémentaire, même commencée, de 50 personnes.

b) Billets collectifs pour écoliers, apprentis et étudiants pour un minimum de 10 participants :

— dès 16 ans, par personne

F. 4,—

— au-dessous de 16 ans, par personne

F. 2,50

Lorsque l'entrée est payée pour 15 à 50 personnes, la gratuité d'entrée est accordée à un accompagnant ; elle l'est à une personne en plus pour chaque série supplémentaire, même commencée, de 50 personnes.

3. Billets de familles

Sur présentation à la caisse d'entrée d'une pièce d'identité, les facilités suivantes sont offertes aux familles :

a) pour les familles composées du père, de la mère et de plus d'un enfant au-dessous de 16 ans, l'entrée est accordée gratuitement au deuxième enfant et suivants de moins de 16 ans ;

b) pour les familles composées soit du père, soit de la mère et de plus de deux enfants de moins de 16 ans, l'entrée est accordée gratuitement au troisième enfant et suivants de moins de 16 ans.

4. Carte du soir valable dès 18 heures

Adultes et enfants

F. 1,50

5. Carte de congressiste

Valable pour une entrée :

Cette carte est délivrée aux organisateurs de congrès selon une liste qu'ils remettront à l'Exposition nationale, service du logement et des congrès.

6. Carte de journée cantonale et spéciale

Carte valable pour une entrée :

Adultes	F 4,—
Enfants	F 2,—

Cette carte est délivrée aux organisateurs selon des accords particuliers.

7. Abonnement « Combi »

a) pour adultes, comprenant :

une entrée, un bon pour un guide officiel de l'Expo, six parcours en monorail ou télécanapé *	F 14,—
---	--------

b) pour enfants, comprenant :

une entrée, six parcours en monorail ou télécanapé *	F 6,—
--	-------

* un parcours pour le monorail = un demi-circuit ;

un parcours pour le télécanapé = une montée ou descente.

II. ABONNEMENTS TRANSMISSIBLES.

8. Abonnement pour deux entrées

Donne droit à deux entrées, utilisables deux jours consécutifs, à raison d'une entrée par jour seulement, daté lors de la première visite,

Adultes	F 10,—
Enfants	F 5,—

9. Abonnement pour dix entrées

Adultes	F 54,—
Enfants	F 27,—

10. Carte permanente

Adultes	F 90,—
Conjoint	F 60,—
Etudiants, écoliers et apprentis, dès 16 ans, sur présentation d'une pièce attestant valablement cette qualité	F 60,—
Enfants	F 45,—

TITRES D'ENTREE A L'EXPOSITION NATIONALE

	Dès le 26-3-64	jusqu'au 25-3-64
Cartes pour une entrée	Adulte F 6,—	F 5,50
	Enfant F 3,—	F 2,75
Abonnements pour dix entrées	Adulte F 54,—	F 50,—
	Enfant F 27,—	F 25,—
Abonnements « Combi »	Adulte F 14,—	F 12,60
	Enfant F 6,—	F 5,40
Abonnements pour deux entrées.	Adulte F 10,—	F 9,—
	Enfant F 5,—	F 4,50
Cartes permanentes	Adulte F 90,—	F 81,—
	Conjoint F 60,—	F 54,—
	Enfant F 45,—	F 40,50
Dès 16 ans, sur présentation d'une pièce attestant valablement cette qualité.	Etudiant	
	Apprenti F 60,—	F 54,—
	Ecolier	
Monorail.	Adulte	
	Demi-circuit F 1,—	F —,90
	Circuit F 2,—	F 1,80
	2 circuits F 4,—	F 3,60
Enfant	demi-tarif	
	Militaire	
Télécanapé.	Adulte	
	Enfant F 1,—	F —,90
	Militaire F —,50	F —,45

Attention

— Conditions spéciales pour billets de famille.

— Pour bénéficier de la réduction simple course valable pour le retour, le voyageur devra présenter au guichet C.F.F. son titre d'entrée à l'Exposition.

Les prix s'entendent en francs suisses évidemment.

EXPO-FLASHES

Les spécialistes de l'éclairage apportent un soin tout particulier à l'illumination du secteur du Port, des restaurants et des attractions, qui sera le centre nocturne de l'Exposition. Les grandes tentes multicolores de ce secteur seront mises en valeur par des projecteurs à lampes à iodé. Cet éclairage permettra d'accuser la présence de la toile, élément architectural principal, tout en reléguant à l'arrière-plan les éléments structurels, le mât principalement. Les tentes apparaîtront alors comme suspendues dans le ciel... Cela promet de beaux coups d'œil.

Dans la section « Au service du consommateur » du secteur « La Terre et la Forêt », une paroi est faite de 5.700 œufs. Pour atténuer l'effet de blancheur qui serait trop uniforme, le graphiste a conçu ce vaste mur dans le genre camaïeu. Ainsi, les teintes vont d'un blanc mat à un terre de sienne pastellisé.

La vente anticipée des divers titres d'entrée à l'Exposition nationale se poursuit avec succès. D'une part, sur le plan de la vente directe aux particuliers, et d'autre part par l'intermédiaire des postes de vente situés notamment dans les grands magasins et les banques des quatre coins du pays. Pour la vente directe, la valeur des billets actuellement vendus atteint 1.202.000 F, alors que la valeur des titres vendus dans les postes de vente ne nous est pas encore connue.

La spectaculaire maquette au 1/200^e de l'Exposition nationale constitue toujours un remarquable pôle d'attraction et il ne se passe pas de jours sans qu'une société, une école, le personnel d'une entreprise ou des hôtes de marque ne la visitent. C'est ainsi qu'à ce jour, la maquette a été contemplée et examinée par 20.000 personnes. Dans ce chiffre ne sont pas comprises les dizaines de milliers de personnes qui s'y sont intéressées dans le pavillon d'honneur du dernier Comptoir Suisse.

Dans le domaine artistique, l'une des curiosités les plus marquantes à l'Exposition sera sans nul doute « Eureka ! », l'œuvre du sculpteur Tinguely. Tinguely, qui s'est fait un nom aux Etats-Unis, et à Paris, travaille uniquement avec de vieux fers et d'autres qui le sont moins puisqu'il les commande spécialement pour lui. Avec ce matériau, l'artiste monte des machines fantastiques, véritables machines à faire rêver, qui, actionnées par un ou plusieurs moteurs électriques, constituent un véritable spectacle sculptural. « Eureka ! » qui est, comme le dit son auteur, « un monument à la roue », sera un contraste avec les matériaux nouveaux de l'Exposition. En effet, cette sculpture est faite essentiellement de vieilles roues provenant de machines du XIX^e siècle, évocation d'une civilisation industrielle aujourd'hui révolue.

Dans la section « La communauté humaine » du secteur « L'art de vivre », se trouvera le sanctuaire de l'Exposition nationale. En face de l'entrée, le long du mur du sanctuaire

s'élèvent l'autel catholique romain, la table de communion (où se célébrera aussi la messe catholique chrétienne) et les orgues offertes par la maison Kuhn. Sur la paroi, un vitrail non figuratif, évoquant le bien et le mal, est préparé par Max Trüniger de Zurich. Au centre du sanctuaire, une Bible sera déposée sur un lutrin de forme cylindrique. L'autel, la table de communion et le lutrin, en granit blanc du Tessin, sont exécutés par M. Selmoni de Bellinzona en collaboration avec M. Haussmann, de Zurich.

Les vêtements sacerdotaux sont créés par Mlle Schilling, de Lucerne, et les objets pour la célébration de la Sainte-Cène et de l'Eucharistie par M. Schaffner, de Bâle.

De nombreux artistes très connus travaillent ainsi à l'ameublement du lieu du culte, qui contribuera pour sa part à créer une atmosphère de paix et de recueillement.

« LE SPIRAL »

Une des attractions inédites de l'Exposition nationale suisse sera, dans le secteur du Port, « Le Spiral ». C'est une construction cylindrique, en tôle d'acier, qui se dresse au-dessus des frondaisons à plus de quatre-vingts mètres de hauteur. Un ascenseur extérieur permettra aux visiteurs d'avoir une vue panoramique sur toute l'Exposition nationale. Grâce à un système original de rotation de la cabine, tous les passagers feront un tour d'horizon complet, sur un paysage aussi magnifique que varié qui est, probablement, un des plus beaux du monde.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES DU « SPIRAL »

1. Hauteur au-dessus du sol	83 m
Diamètre de la tour	2,5 m
2. Hauteur totale de la cabine	5 m
Diamètre extérieur de la cabine ...	6,6 m
Diamètre intérieur de la cabine....	3,7 m
3. Longueur de chaque élément de la tour	8,0 m
4. Poids d'un élément de la tour	10-18 t.
Poids du premier élément au centre de l'étoile	25 t.
Poids des branches de l'étoile	12 × 3 t. = 36 t.
5. Poids total avec l'ascenseur, la cabine, la machinerie, le contrepoids, la pièce de base en étoile, les branches de l'étoile	200 t.
6. Nombre de boulons pour la tour et les fondations	3.700 pièces.

pour la construction intérieure et les rails	1.000 pièces.
soit, au total	4.700 boulons.
7. Flèches maximales :	
en cas de différence de température de 40°	0,55 m.
en cas de vent d'une vitesse de 150 km/h	1,06 m.
en cas de vent de vitesse normale de 10 km/h	0,05 m.
8. Capacité de la cabine	
Nombre de courses à l'heure	60 personnes.
Vitesse	12.
Nombre de rotations par course	1,5 m./sec.
	3.

« LE SPIRAL »

DÉFINITION

« Le Spiral » est une construction cylindrique, sans haubans, en tôle d'acier d'une épaisseur moyenne de 20 mm, le long de laquelle monte une cabine, à deux étages, de soixante personnes.

Cette tour métallique est construite sur une fondation en béton qui forme une base de douze mètres de diamètre, ancrée sur vingt-quatre pieux métalliques, qui s'enfoncent jusqu'à 17 mètres dans le sol.

Les neuf éléments qui composent la tour ont en moyenne huit mètres chacun ; ils reposent sur un pied en forme d'étoile de 61 tonnes, chacun des douze bras de l'étoile pesant trois tonnes. Les éléments, dont le diamètre est de 2,50 m, sont boulonnés les uns aux autres par des couvre-joints fixés à l'intérieur. Des raidissements, disposés à l'intérieur du fût de la tour, en assurent sa rigidité. L'intérieur est encore pourvu de l'équipement électrique, des échelles de service avec plateformes intermédiaires, du contrepoids. La tête de la tour abrite la salle des machines et le mécanisme de l'ascenseur. Deux rails à l'intérieur et deux rails à l'extérieur servent de gorge pour guider et le contrepoids et l'ascenseur.

Pour réduire certaines influences du vent, la tour est flanquée d'ailettes.

LA CABINE

Le châssis de la cabine est une construction soudée en acier. Il est guidé le long de la tour par des roulettes en caoutchouc qui glissent dans les deux rails. Il est suspendu à huit câbles en acier, et il est muni d'amortisseurs.

La cabine, d'un diamètre de 6,60 m, entièrement fermée, est à deux étages. La vue panoramique est assurée par un vitrage continu en plexiglas. Les portes sont munies de dispositifs de sécurité. Elles ne peuvent être ouvertes ou fermées qu'à l'arrêt complet au sol. Aussi longtemps que les portes sont ouvertes,

la cabine est immobilisée et l'entraînement ne peut pas être mis en marche.

La disposition des sièges permet aux soixante passagers de profiter de la vue et le système de rotation très lente leur offre un panorama circulaire sur l'Exposition nationale. La rotation, à la manière d'un roulement à billes, se fait à l'aide d'un moteur électrique indépendant.

La cabine est pourvue d'un pupitre de commande, d'un poste de téléphone, d'une installation d'éclairage. Tout cet équipement est commandé par un machiniste.

Le principe de montée et de descente de la cabine est identique à celui d'un ascenseur de gratte-ciel. Il répond aux exigences et aux prescriptions en vigueur sur les ascenseurs.

Le poids de la cabine et de ses passagers est compensé par un contrepoids qui se trouve à l'intérieur de la tour.

LES MOTEURS ET LES COMMANDES

La cabine est mue par deux moteurs électriques d'une puissance totale de 90 CV, installés au sommet de la tour. Ils actionnent la roue d'entraînement des câbles. Entre les moteurs et la roue d'entraînement se trouve un engrenage à vis sans fin, pour assurer une marche régulière dépourvue d'à-coups.

Le groupe générateur (système Ward-Léonard) et les commandes sont dans la salle des machines, située dans les fondations de la tour.

Le fonctionnement des machines est absolument silencieux.

Tous les mouvements de la cabine — montée, descente, rotation — peuvent être commandés aussi bien de la cabine que de la machinerie qui est au sommet de la tour.

Le réglage de la vitesse — 1,5 m à la seconde — est assuré par un groupe Ward-Léonard. Les déplacements de la cabine sont commandés automatiquement par le contrôleur qui n'a que des boutons de contact à presser et les installations de contrôle à surveiller. Il dispose d'une ligne téléphonique en liaison avec le sol.

LES DISPOSITIFS DE SÉCURITÉ

Les installations de secours, montées sur le toit et le plancher de la cabine, permettent un sauvetage des passagers en cas de panne.

En voici les détails :

- 1° freins de secours actionnés par un contact électrique automatique qui fonctionne spontanément sitôt qu'il y a un dépassement de vitesse ;
- 2° un contrôle automatique arrête la machine sitôt qu'il y a un dépassement de vitesse ;
- 3° un dispositif de sécurité électrique arrête l'ascenseur ou empêche sa mise en route :
 - si le contact « stop » a été commandé ;
 - si une porte est ouverte ;
 - si les freins de secours sont en action ;
 - si la porte d'entrée de la tour est ouverte ;

- si l'interrupteur des arrêts au sol ou au sommet est déclenché ;
 - si les amortisseurs à huile indiquent une pression d'huile insuffisante ;
 - si un interrupteur de verrouillage est dérangé.
- Les portes de la cabine ne peuvent s'ouvrir de l'intérieur que pour un dépannage ;
- 4° un entraînement à commande manuelle permet de ramener la cabine au sol en cas de panne de courant.

LES RAISONS PROFONDES QUI NECESSITENT LE LANCEMENT D'UNE COMMUNAUTE NATIONALE D'INVESTISSEMENT

Si l'Exposition nationale 1964 a décidé de patronner le « sondage d'opinion » du peuple suisse du 27 février, au sujet de la création d'une Communauté nationale d'investissement, c'est que les dirigeants de notre grande manifestation de Lausanne partent de l'idée qu'il importe de profiter de cette année exceptionnelle, au cours de laquelle les Suisses feront le bilan de leurs réalisations, pour entreprendre une action vaste, généreuse et d'intérêt général. On ne songe peut-être pas assez, en cette période de surchauffe, que la pauvreté existe malheureusement aussi en Suisse. Il serait aisément de rappeler l'exemple de certains villages, perdus au fond de vallées alpestres, et d'autres régions encore, qui souffrent de dépeuplement par suite d'une économie locale terriblement déficiente. En dépit des subventions nombreuses, les montagnes et les campagnes se dépeuplent. Il faut ainsi trouver « autre chose ». Il serait erroné de croire que le Plateau est épargné par cette vague de dépeuplement. Nous vivons l'époque où il est urgent de récupérer des forces de production.

Comment y parvenir ? L'idée de Roger Nordmann offre une solution pratique. En de multiples secteurs, la formule des subventions n'a pas démontré son efficacité. Ces appuis n'aident pas nécessairement les plus défavorisés. Ils exercent parfois et souvent une action lénifiante — ainsi que le signala la Société pour le développement de l'économie suisse — sur la productivité et ralentissent la progression économique. En marge de cette aide, qui ne remédie pas à la disparité actuelle, dans tous les secteurs, il faut un organisme plus souple, non étatisé, capable de répartir des investissements selon des critères de rentabilité à long terme. C'est bien ce qui donne à l'initiative pour la création d'une Communauté nationale d'investissement toute son actualité et son importance. Ce fonds serait à même d'investir là où il le faudrait, non pas en fonction d'intérêts immédiats (ce qui est le rôle de la subvention ou des dons de charité), mais en tenant compte des intérêts futurs. Cette communauté aura pour mission d'aider des régions défavorisées, et d'accroître — par des initiatives et des réalisations nouvelles — leur niveau de vie.

L'une des premières objections présentées au projet fut son manque apparent de précisions. La réponse est aisée : avant toute action localisée, il importe de savoir l'envergure des capitaux qui seront disponibles. Il faut enfin, pour « localiser »

les actions futures, opérer une enquête qui déterminera les besoins et leur code d'urgence. Opérer autrement serait mettre la charrue devant les bœufs ! Pour l'heure, c'est la question de principe qui doit être tranchée. C'est le but du sondage d'opinion du 27 février, patronné par l'Exposition nationale 1964.

POUR FAIRE CONNAITRE L'EXPOSITION NATIONALE EN SUISSE ET A L'ETRANGER, UN VASTE APPAREIL DE PROPAGANDE FONCTIONNE DEJA A PLEIN REGIME

Comme toute entreprise qui se respecte, l'Exposition nationale suisse dispose d'un service de propagande qui s'est donné pour objectif d'attirer cette année douze à seize millions de visiteurs à Lausanne. Mais, à la différence d'une entreprise, pour continuer la comparaison, l'Exposition ne peut encore faire connaître ses « produits », car ceux-ci ne seront prêts que le 30 avril 1964. La tâche du service de propagande de l'Exposition semble de ce fait plus difficile et plus délicate, puisqu'il s'agit, en attendant, de présenter une idée en cours de réalisation au public suisse et étranger. En bref, il appartient au service de propagande de fournir un effort publicitaire efficace et intense, dans la limite des moyens dont il dispose, pour faire connaître la grande manifestation helvétique de l'an prochain aussi bien en Suisse qu'à l'étranger, en particulier dans les pays d'Europe et plus spécialement, cela se comprend, dans les pays limitrophes.

LE PROGRAMME D'ACTIVITE

Le service de propagande a préparé un vaste programme d'action qui est déjà en pleine réalisation. Le monde a préalablement été divisé en quatre zones sur la base du potentiel touristique des pays intéressés, de leur éloignement géographique par rapport à Lausanne et des possibilités de transport. La première zone comprend la Suisse et les régions limitrophes de l'Italie, de l'Allemagne et la France ; la deuxième englobe les pays d'Europe à l'exclusion de l'Europe orientale ; la troisième comprend l'Amérique du Nord et le Canada, tandis que la quatrième est réservée à l'Amérique centrale, à l'Amérique du Sud, à l'Europe orientale et aux autres pays.

L'une des premières tâches confiées au service de propagande consista à prendre officiellement contact avec les gouvernements, les hautes autorités, et d'une façon générale avec les échelons supérieurs des administrations en Suisse et à l'étranger, par le canal, tout au moins en ce qui concerne l'étranger, des représentants diplomatiques de la Suisse. Dans certaines capitales européennes, il y eut de véritables cérémonies officielles pour la remise de la Charte de l'Exposition aux autorités du pays intéressé : c'est ainsi qu'à Paris, l'ambassadeur A. Soldati remit la Charte entre les mains de M. Couve de Murville, Ministre des Affaires étrangères.

Au début de l'année 1963, la campagne s'étendit aux agences de voyage, aux agences de tourisme, aux compagnies de chemins de fer, aux compagnies de navigation aérienne, aux entre-

prises de transport, etc... Dans cette tâche, l'Exposition bénéficie tout particulièrement, pour ce qui fut de l'étranger, de l'appui d'organismes suisses : ambassades, consulats, chambres de commerce, Office National Suisse du Tourisme, Swissair, dans les pays où il n'existe pas de bureaux de l'Office National Suisse du Tourisme, de l'Office Suisse d'expansion commerciale et autres organisations.

Cette activité a demandé et continue de demander un travail de préparation et d'étude de la technique publicitaire propre à chaque pays, afin que les efforts déployés par le service de propagande correspondent aux habitudes et aux traditions des pays intéressés. C'est pourquoi, par exemple, la propagande en faveur de l'Exposition a commencé aux Etats-Unis plus tôt qu'en Europe, tandis qu'en Europe il a fallu commencer par l'Angleterre. De l'autre côté de l'Océan et de la Manche, en effet, il est d'usage de préparer les programmes de voyages et de vacances avec une diligence typiquement anglo-saxonne et, pour cette raison, de nombreux mois avant la date du départ en voyage. Aux Etats-Unis, les premiers contacts à l'échelon supérieur furent pris en mai 1963, et les contacts avec les échelons intermédiaires en automne par une délégation qui, envoyée par l'Exposition, y a tenu des conférences et donné des interviews à la radio et à la télévision. Sur les seize millions de visiteurs attendus à Lausanne, on estime à quatre millions le nombre de ceux qui viendront de l'étranger et, en majeure partie, des pays limitrophes. C'est en effet dans les pays voisins que l'effort de propagande est le plus intense. Cette propagande va de l'affiche publicitaire, tout spécialement conçue par le dessinateur Fässler, à l'organisation de conférences et à la réalisation d'initiatives de tous genres avec la collaboration de nos offices de tourisme à l'étranger. Rappelons, parmi les plus importantes, la présentation du motif de l'Exposition à toutes les grandes foires européennes. Des affiches spéciales qui seront placées le long des rues principales des villes voisines sont en cours d'élaboration ; un film de propagande sera projeté dans un certain nombre de salles de cinéma des principales villes des régions voisines de France, d'Italie et d'Allemagne.

Au nombre des publications destinées au grand public, il convient de mentionner le prospectus de l'Exposition, imprimé en huit langues, tiré à deux millions d'exemplaires et diffusé dans le monde entier. Ce prospectus a obtenu à l'étranger un grand succès, particulièrement aux Etats-Unis. Actuellement, le service de propagande a pour objectif de toucher le grand public en mettant en œuvre tous les moyens modernes de publicité, mais naturellement toujours dans les limites de ses possibilités financières qui, en vérité, ne sont pas en rapport avec le coût total de l'opération, ou tout au moins ne sont pas comparables aux moyens dont dispose une entreprise commerciale.

L'EXPOSITION DE LA SUISSE, POUR LES SUISSES

Il y a un an, beaucoup de Suisses ne savaient certes pas que l'Exposition nationale aurait lieu cette année, et parmi ceux qui le savaient, peu étaient au courant de ce qui se passait à Lausanne. Mais aujourd'hui, directement ou indirectement, le peuple suisse se prépare à cette grande manifestation. Diffuser

l'idée de l'Exposition, nous en faire connaître le sens et l'importance, telles sont, entre autres initiatives nombreuses, les tâches essentielles à l'exécution desquelles contribue le service de propagande. Il est impossible de dresser la liste de toutes les entreprises en cours ou déjà menées à chef. Parmi ces dernières, on se souvient en tout cas du « Reportage national », la première tentative de pénétration profonde à l'échelon national, tentative dans le cadre de laquelle près de 45.000 jeunes gens de 10 à 16 ans ont rédigé, sur l'histoire, la géographie et la culture générale de notre pays, des exposés qui sont actuellement soumis à l'examen de commissions cantonales. Les meilleurs de ces travaux seront, on le sait, publiés à l'Exposition pour y montrer comment notre jeunesse voit et conçoit notre pays, sous le titre « La Suisse de demain présente la Suisse d'aujourd'hui ».

A juste raison, une large place est accordée à la jeunesse (il y aura aussi les journées de la jeunesse les 4 et 5 juillet) ; le service de propagande de l'Exposition n'a pas oublié de prendre contact avec les Associations de jeunes, afin de les intéresser directement à la manifestation. Il propose, par exemple, aux enseignants de toute la Suisse de choisir la ville de Lausanne comme but de l'excursion annuelle de fin de cours, et il a invité les groupements de jeunesse à souligner l'importance de l'Exposition dans leurs contacts avec les Associations correspondantes des autres pays : il a aussi distribué du matériel publicitaire aux universités, institutions et lycées, aux auberges de la jeunesse et autres organismes. Plus généralement, afin d'intéresser le grand public, le service de propagande a entamé des pourparlers avec les agences de voyages et de tourisme, les compagnies de transport par la route et le rail, les services de navigation sur le lac, les compagnies aériennes, en ce qui concerne l'organisation de voyages à Lausanne, l'exposition de matériel publicitaire, l'octroi de facilités de transports, etc...

Quelque six cents entreprises privées — agences de voyages, grandes sociétés, etc. — s'occupent actuellement de la vente anticipée des billets d'entrée à l'Exposition qui, on le sait, sont mis en vente jusqu'au 25 mars avec un rabais d'environ 10 %. Depuis septembre dernier, des films consacrés à la préparation de l'Exposition sont projetés sur les écrans de toutes les grandes salles suisses de cinéma, tandis que les sept affiches publicitaires de Hans Falk, illustrant les sept points de la Charte de l'Exposition, seront posées au mois d'avril dans les villes de notre pays, afin d'informer la population du sens de la portée de cette grande manifestation qui, il convient de le rappeler, n'a rien de commun avec les foires et expositions traditionnelles de caractère strictement commercial.

Les étalages consacrés à l'Exposition, les brochures, les prospectus, les insignes, toute une série de petits objets-souvenirs et autres créations sont, pour ainsi dire, le fruit de l'intense travail du service de propagande de l'Exposition, qui bénéficie de la collaboration de plusieurs artistes et dessinateurs.

Tout cela n'est qu'une rapide et incomplète description de l'activité déployée par le service de propagande en vue de faire connaître la grande manifestation helvétique en Suisse et à l'Etranger, activité qui, en un certain sens, est poursuivie, plus spécialement sur le plan de l'information, par le service de presse.